



Observatoire des Enjeux Politiques et Sécuritaires dans la Corne de l'Afrique

Patrick Ferras & Julie Saché

Patrick Ferras est docteur en géopolitique, chercheur indépendant
patferras@gmail.com

Julie Saché est titulaire d'un master en relations internationales (IRIS)

Note 17 L'ingérence ougandaise au Soudan du Sud

Août 2016

En collaboration avec



Et le soutien de



AVERTISSEMENT: Les propos énoncés dans les études et Observatoires commandés et pilotés par la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie ne sauraient engager sa responsabilité, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère de la Défense.

Cet Observatoire hébergé au laboratoire *Les Afriques dans le Monde* (UMR du CNRS) - Sciences-Po Bordeaux est soutenu par la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (ministère de la Défense). Il bénéficie également du soutien du Conseil Régional d'Aquitaine dans le cadre du projet « Reconfigurations politiques, économiques et sociales dans la Corne de l'Afrique », accueilli à LAM-Sciences Po Bordeaux.

Les Notes précédentes sont disponibles en ligne sur le site *Les Afriques dans le Monde*, Sciences Po Bordeaux

<http://lam.sciencespobordeaux.fr/fr/programme-recherche/observatoire-pluriannuel-des-enjeux-politiques-et-securitaires-dans-la-corne-de>

Jérémy Révillon, « *La Force Africaine en Attente : les faiblesses de la Brigade Est* », Note 16, juin 2016.

Pierre BLANC et Wahel RASHID, « *Hydropolitique du Nil : la sortie du statu quo hydro-hégémonique de l'Égypte* », Note 15, avril 2016.

Aleksi Ylönen, « *Eritrea: A Rogue or a Strategically Constructed Threat?* », Note 14, February 2016.

Quincey A. Wagstaff, « *Development, Cultural Hegemonism, and Conflict Generation in Southwest Ethiopia : Agro-Pastoralists in Trouble* », Note 13, December 2015.

Patrick KLAOUSEN, « *L'APSA : un dispositif périmé avant même d'avoir fonctionné ?* », Note 12, octobre 2015.

Patrick FERRAS, « *L'Autorité intergouvernementale pour le développement : Une solution d'avenir ?* », Note 11, août 2015.

Soliman CHAOUICHE, « *Les élections soudanaises de 2015 : Réalignements politiques et renforcement autoritaire* », Note 10, juin 2015.

Géraldine PINAULDT, « *Le modèle somalilandais à l'épreuve des élections de 2015 : Crise de légitimité ou approfondissement démocratique ?* », Note 9, avril 2015.

Jean-Nicolas BACH, « *False Hopes, Real Fears: The 2015 Ethiopian Election* », Note 8, February 2015.

Clémence PINAUD, « *The War in South Sudan - Briefing Note* », Note 7, March 2015.

Anna FICHTMÜLLER, « *"For God and My Country" – Le religieux dans la sphère politique contemporaine en Ouganda* », Note 6, octobre 2014.

BEROUK Mesfin, « *Le fédéralisme ethnique en Ethiopie : Entre déclin et endurance* », Note 5, mai 2015.

Hassan MWAKIMAKO & Justin WILLIS, « *Islam, Politics, and Violence on the Kenya Coast* », Note 4, July 2014.

Azza AHMED, « *Islam and political parties in Sudan: The National Islamic Front* », Note 3, May 2014.

Jean-Nicolas BACH, « *L'Éthiopie en route vers les élections de 2015* », Note 2, février 2014.

Aden OMAR ABDILLAHI, « *La dimension politique de l'islam à Djibouti* », Note 1, février 2014.

Coord. Jean-Nicolas Bach
Les Afriques dans le Monde
Sciences Po Bordeaux

RÉSUMÉ

Depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, l'Ouganda est intervenu militairement à deux reprises sur le sol sud-soudanais. Les relations économiques et politiques entre les deux pays de la Corne de l'Afrique sont anciennes et ancrées dans des crises violentes enchevêtrées. La crise sud-soudanaise met en relief les difficultés de la naissance du Soudan du sud et la volonté du président ougandais de jouer un rôle régional. Un rôle qui passe par une forte ingérence militaire chez son voisin du Nord. Cette note revient principalement sur les dimensions militaires des engagements ougandais au Soudan du Sud et leurs principaux déterminants.

Mots-clés: Ouganda - Soudan du Sud - intervention armée - IGAD – EAC -

Table des matières

INTRODUCTION	9
1 L'Ouganda et le plus jeune État de la planète : des relations anciennes et militarisées	11
<i>Le poids de l'histoire</i>	<i>11</i>
<i>L'outil militaire ougandais</i>	<i>13</i>
2 Les interventions ougandaises au Soudan du Sud entre décembre 2013 et août 2016	15
<i>La première intervention au Soudan du Sud</i>	<i>15</i>
<i>Intervention et évacuation de ressortissants</i>	<i>17</i>
CONCLUSION	20

INTRODUCTION

La situation économique s'est embellie en Ouganda depuis la découverte de gisements de pétrole, accélérant les projets de coopération régionale. L'intégration économique est d'ailleurs devenue l'un des objectifs majeurs de la politique étrangère ougandaise. Or, l'Ouganda, en tant qu'État enclavé, doit nécessairement s'appuyer sur une structure régionale. La voie choisie est celle de l'*Eastern African Community* (EAC) - que le Soudan du Sud, principal client de l'Ouganda (20 %), vient également d'intégrer¹.

L'Union africaine s'appuie dans son fonctionnement quotidien sur ces Communautés économiques régionales (CER). Mais le découpage actuel de l'espace africain en huit CER et six sous-CER ne fait que compliquer le système de l'Union africaine et les relations entre le niveau continental et les organisations régionales. On relève, en effet, que certains États appartiennent à plusieurs CER. « *La plupart des États membres qui recherchent avant tout une rentabilité immédiate de leur adhésion aux CER n'ont néanmoins aucune vision stratégique réelle de celles-ci* ». Pour l'Ouganda et le Soudan du Sud, ces appartenances multiples se résument ainsi: l'Ouganda est membre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'*East African Community* (EAC) et du Marché commun d'Afrique australe et orientale (COMESA); et le Soudan du Sud est membre de l'IGAD et de l'EAC. Les deux pays appartiennent donc à la fois à l'IGAD et à l'EAC³.

Le Soudan du Sud a accédé à l'indépendance le 9 juillet 2011. Les rivalités avec le Soudan réduit dans ses frontières et pratiquement dépourvu de richesses pétrolières, puis les conflits internes au Soudan du Sud, ont marqué les cinq années d'indépendance. Les nombreux accords de paix et les cessez-le-feu sont régulièrement violés, malgré la présence des forces des Nations Unies devant assurer des missions d'aide à la construction du pays et à la paix. En raison des différends entre Salva Kiir (président, SPLM) et Riek Machar (ancien vice-président et leader de l'opposition politique et armée, SPLM-IO), l'Ouganda est intervenu militairement pour soutenir le président actuel. Cette opération répond aux impératifs de l'intérêt national ougandais et nuit aux efforts de paix menés par l'IGAD. L'aide militaire apportée par l'Ouganda depuis 2013 montre bien que l'IGAD n'est pas une référence pour ces deux États en matière d'intégration régionale bien qu'ils en soient membres tous les deux.

Tout en prenant soin de ne pas ignorer ces dynamiques régionales essentielles, cette note adopte une perspective « nationale » en portant le regard sur le Soudan du Sud depuis l'Ouganda. Autrement dit, il s'agit de définir la politique menée par l'Ouganda au Soudan du Sud à partir des enjeux économiques, politiques et sécuritaires ougandais, et saisir les logiques des ingérences ougandaises dans le plus jeune Etat du continent.

Au niveau économique, les avancées de l'Ouganda sont entravées par certaines pesanteurs. La croissance économique (5 % en 2015) reste insuffisante en raison de la forte démographie. La population actuelle de l'Ouganda (38 millions) devrait en effet plus

1 Le Soudan du Sud et l'Ouganda tirent des bénéfices de leur appartenance commune à l'EAC (Cf. le projet LAPPSET - *Lamu Port South Sudan Ethiopia Transport Corridor*).

2 Consultance pour la Délégation aux affaires stratégiques, Amandine Gnanouéon, « Le rôle des Communautés économiques régionales dans la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité », octobre 2010.

3 L'IGAD peut être considérée au mieux comme une instance de médiation. Les services qu'elle offre n'apportent rien que les autres CER ne possèdent déjà. La mainmise éthiopienne est par ailleurs trop flagrante et a amené les autres États membres à négliger cette organisation ou s'en éloigner. Il ne reste à l'IGAD qu'une petite capacité de médiation. Non autonome et souffrant des rivalités entre ses États membres, elle n'est, pour l'instant, pas une solution d'avenir. Voir Patrick FERRAS, « L'Autorité intergouvernementale pour le développement : Une solution d'avenir ? », Note 11, Août 2015, <http://lam.sciencespo-bordeaux.fr/fr/programme-recherche/observatoire-pluriannuel-des-enjeux-politiques-et-securitaires-dans-la-corne-de-lafrique>. L'EAC, dont le Soudan du Sud est membre depuis quelques semaines seulement, reste la plus avancée des CER dans la Corne de l'Afrique/Afrique de l'Est. Deux protocoles (marché commun et union monétaire) mettent en valeur les avancées de l'EAC en matière économique.

que tripler à l'horizon 2050 (130 millions). Une dépêche de l'agence Reuters⁴ précisait le 7 septembre 2016 que selon « le bureau de la statistique du Soudan du Sud, l'inflation a plus que doublé au mois de juillet dans le pays, atteignant un taux annuel de 661 % ». Elle précisait de plus que « cette situation intervient dans un contexte marqué par les récents affrontements entre les troupes fidèles à Salva Kiir et celles de son ancien vice-président Riek Machar à Juba, rendant difficile l'approvisionnement des commerçants sud-soudanais chez le voisin ougandais. D'où la rareté des produits de base dans le pays ». Les réactions des commerçants sud-soudanais soulignent à la fois le poids du voisin ougandais mais aussi la fragilité du Soudan du Sud aujourd'hui en matière économique : « Tout ici vient de l'Ouganda et la route est barrée. Il est difficile de transporter des marchandises. Les autorisations de transport sont chères. Donc, si nous ne vendons pas nos produits à des prix élevés, que pouvons-nous gagner ? ». La chute des cours du pétrole (dont la production est en baisse) a nécessité un réaménagement des taxes perçues par le Soudan sur les exportations mais l'économie sud-soudanaise reste à l'agonie. Il faut ajouter à cette situation le nombre de déplacés (4.8 millions selon les Nations Unies) qui sont victimes des pénuries alimentaires.

Sur le plan politique, l'Ouganda de Museveni peut se résumer à une entreprise familiale importante à la tête de l'État : le président, son frère (General Salim Saleh), son épouse (Janet Kataaha Museveni), son fils (Muhoozi Kaneirugaba), son beau-frère (Sam Kutesa). Le Soudan du Sud est quant à lui géré par d'anciens militaires qui n'ont aucune connaissance du monde des affaires et de l'économie. Mais les deux chefs d'État ont en commun de s'enrichir de façon scandaleuse. Un rapport réalisé par le *Centre for Public Interest Law* (18 août 2016) souligne de manière critique le déclin général de l'État de droit en Ouganda : « Des raisons majeures sont mises en exergue : les contraintes financières et matérielles, le pouvoir judiciaire qui n'obtient que très rarement plus d'1 % de l'enveloppe budgétaire nationale. La corruption est aussi mise en avant dans ce document de 60 pages⁵ ».

Ce manque d'ouverture en politique intérieure⁶ n'empêche pas l'Ouganda de jouer un rôle régional majeur⁷. Le président Yoweri Museveni n'hésite pas à déployer ses forces armées soit dans des interventions visant à défendre les intérêts de l'État⁸ soit dans des opérations de maintien ou de soutien à la paix⁹. Au vu des contingents déployés, sa politique intérieure devient difficilement critiquable par les partenaires internationaux d'autant qu'en matière de médiation, la sagesse d'un des plus vieux chefs d'État en fonction est largement reconnue sur le continent. Sa position de médiateur désigné par l'Union africaine dans la crise du Burundi lui attribue par exemple un statut loin d'être perceptible par les Occidentaux. En revanche, s'il a été vu comme un des leaders montants et « éclairés » par l'administration Clinton¹⁰, sa notoriété hors Afrique reste très limitée et il se fait souvent remarquer par des propos extravagants et peu respectueux de ses opposants politiques ou des institutions internationales telle que la Cour pénale internationale. L'Ouganda reste

4 Dont l'auteur est Serge Patrick Mankou.

5 www.rfi.fr, article du 19 août 2016.

6 Comme l'illustre l'élection récente de Yoweri Museveni, pour la cinquième fois, comme chef de l'État. En raison de la limite d'âge imposée par la Constitution, Museveni ne devrait pas pouvoir briguer un autre mandat. Excepté, si la Constitution venait à être modifiée.

7 L'auteur de cet article séjournait en Ouganda en décembre 2005. Kizza Besigye se trouvait déjà en prison pour sa volonté de se présenter aux élections présidentielles. Il a été emprisonné plusieurs fois lors des dernières élections.

8 Notamment au Soudan du Sud depuis 2013.

9 Au 30 juin 2016, les effectifs déployés au sein d'opérations de maintien de la paix s'élèvent à 573 hommes (Somalie, Côte d'Ivoire, Soudan du Sud et Libéria). Les effectifs déployés dans des opérations de soutien à la paix s'élèvent quant à eux à 8 223 hommes (AMISOM et ICR-LRA).

10 Avec Meles Zenawi (Éthiopie), Issayas Afeworki (Érythrée) et Paul Kagamé (Rwanda).

quoi qu'il en soit une puissance incontournable dans la Corne de l'Afrique¹¹ et joue un rôle fondamental dans l'émergence du Soudan du Sud sur la scène internationale depuis 2011. Pour présenter quelques traits de la relation spéciale entre l'Ouganda et le Soudan du Sud, nous dessinerons dans un premier temps une brève histoire des relations entre les deux États. Cette histoire reviendra sur les caractéristiques de l'armée ougandaise et sur les modalités d'intervention à long terme de Museveni à la faveur du président sud-soudanais Salva Kiir. Une seconde partie se concentrera plus spécifiquement sur l'engagement militaire ougandais au Soudan du Sud depuis la fin de l'année 2013.

1 L'Ouganda et le plus jeune État de la planète : des relations anciennes et militarisées

Le poids de l'histoire

Il faut remonter au moins à la fin de la période du condominium anglo-égyptien (1898-1956, date de l'indépendance du Soudan) pour saisir la profondeur des liens socioculturels entre l'Ouganda et ce qui allait devenir l'actuelle République du Soudan du Sud. Dans les années 1940, de nombreux étudiants sud-soudanais partent étudier dans les universités ougandaises, réputées de meilleure qualité. Pendant les deux guerres civiles soudanaises (1963-1972, puis 1983-2005), une partie des Sud-Soudanais fuyant les combats traversent la frontière pour se réfugier du côté ougandais¹². À partir des années 1990, les liens politico-militaires vont se tisser et s'accroître, entre l'Ouganda et le Soudan du Sud. Dès cette période le régime du président ougandais Y. Museveni soutient logistiquement les rebelles du Mouvement/Armée de Libération des Peuples du Soudan (SPLM/A) dirigé par John Garang et luttant contre le régime de Khartoum d'Omar el-Beshir. En retour, ce dernier apporte son aide aux opposants ougandais, notamment ceux de l'Armée de Libération du Seigneur (la LRA) de Joseph Kony. De son côté la SPLA utilise le nord de l'Ouganda comme une de ses bases arrière où elle mène des incursions contre la LRA. Après la mort de Garang, c'est tout naturellement vers le nouveau leader du mouvement Salva Kiir, que Museveni se tourne.

Avec l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011, les relations entre Juba et Kampala se maintiennent et se renforcent, le président ougandais devenant un allié de poids pour son homologue sud-soudanais, Salva Kiir. Les deux hommes entretiennent de bonnes relations depuis de nombreuses années et semblent s'apprécier. On notera certains traits communs à S. Kiir et Y. Museveni : outre le chapeau qu'ils arborent en permanence (noir pour Kiir et marron pour Museveni), ils vouent tous deux une haine farouche à l'encontre de Riek Machar¹³, animosité qui remonte au début des années 1990¹⁴. C'est donc sans surprise que S. Kiir fait appelle à son « ami » en décembre 2013 pour l'aider à combattre cet ennemi commun lorsque le conflit éclate à Juba, la capitale sud-soudanaise¹⁵.

L'ingérence ougandaise chez son voisin du Nord s'explique en outre par la défense de ses intérêts tant politiques qu'économiques. Le problème posé par la sécurisation de la

11 La Corne de l'Afrique comprend l'Éthiopie, l'Érythrée, Le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie, l'Ouganda, le Kenya et Djibouti.

12 African center for the constructive resolution of disputes (Accord), « South Sudan-Uganda relations, the cost of peace » (4^{ème} trimestre 2015), p 3: <http://www.accord.org.za/conflict-trends/south-sudan-uganda-relations>.

13 International Crisis Group, « South Sudan: Keeping faith with the IGAD Peace process », Report n°228, 2015, p 5.

14 Après avoir fait défection du SPLM « originel » de John Garang, en 1991, Riek Machar intégra, au nom du SPLM – Nasir (ville où avait été formé le mouvement rebelle dissident) le Gouvernement d'union nationale soudanais. Il fut nommé adjoint du président soudanais Omar el-Beshir et Président du Conseil de coopération des Etats du Sud, l'organe chargé de gérer l'autonomie du Sud - Soudan pendant la période intérimaire. Le SPLM poursuivait de son côté le combat contre le gouvernement de Khartoum.

15 Voir Clémence PINAUD, « The War in South Sudan - Briefing Note », Observatoire des Enjeux Politiques et Sécuritaires dans la Corne de l'Afrique, Note 7, March 2015.

zone frontalière commune est un élément important. C'est un espace particulièrement instable en raison de son très faible niveau de développement économique et qui a été contrôlé par la *Lord's Resistance Army* (LRA) pendant de nombreuses années¹⁶. L'Ouganda abrite depuis longtemps un des plus anciens conflits de la corne de l'Afrique. La LRA de Joseph Kony, mouvement messianique, est responsable de 100 000 morts, de 20 000 enlèvements d'enfants destinés à en faire des soldats ou des esclaves sexuels et d'environ un million de personnes déplacées dans le nord du pays¹⁷. Les combattants de la LRA évoluent depuis quelques années entre le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et l'Ouganda. A ce jour, elle représente un mouvement très affaibli, combattu par les forces de Yoweri Museveni appuyées par l'initiative de coopération régionale (ICR-LRA) mise sur pied le 22 novembre 2011 par l'Union africaine pour traquer et éradiquer les éléments de la LRA. L'IRC est formée de contingents des quatre États concernés par la menace de la LRA et épaulée par des conseillers américains (renseignement et forces spéciales).

Autre aspect à prendre en considération dans les relations entre les deux pays : la guerre civile sud-soudanaise a provoqué un afflux important de réfugiés sud-soudanais dans les camps de transits et de réfugiés en Ouganda. Fin juillet dernier, ils étaient environ 37 500 à avoir ainsi cherché refuge en Ouganda¹⁸. Ce phénomène a exercé une pression économique et sécuritaire importante dans le nord de l'Ouganda, pesant sur le budget de cet État¹⁹. Par conséquent, toute instabilité sécuritaire côté sud-soudanais a des répercussions côté ougandais et exacerbe les revendications sociales des populations pauvres du nord et nord-est du pays. Dans ce contexte, Juba et Kampala ont signé de nombreux accords bilatéraux, comme les *Memorandum of understanding* conclus fin septembre 2014²⁰ en pleine guerre civile sud-soudanaise et visant à sécuriser leurs intérêts à la frontière.

Les relations économiques et commerciales entre les deux États frontaliers ne doivent pas non plus être négligées car elles illustrent bien l'importance stratégique que revêt le Soudan du Sud pour l'Ouganda. Dès 2005 les échanges commerciaux entre Juba et Kampala ont connu un véritable boom. Entre 2005 et 2008, les exportations informelles ougandaises vers le sud-Soudan sont passées de 9 millions à 980 millions de dollars. Les exportations officielles ont elles aussi augmenté mais de manière moins exponentielle, passant de 50 millions à 250 millions de dollars pendant la même période. Cependant, entre 2011 et 2013, les échanges se sont quelque peu réduits, entre autres, par crainte d'une reprise du conflit. Selon une source diplomatique ougandaise, il y aurait environ 40 000 entrepreneurs ougandais résidant au Soudan du Sud, sur une population totale de ressortissants ougandais estimée à 1.5 millions. Ils seraient actifs dans de nombreux secteurs (commerce, services, industrie, ingénierie civil, médical, agriculture etc.)²¹. Depuis décembre 2013 la guerre civile a eu un impact négatif sur les investissements et les

16 IRIS, « Élections législatives et présidentielles en Ouganda, quels sont les enjeux ? », interview de Samuel Nguembock, 18/02/2016.

17 *Mondes rebelles*, Arnaud de la Grange et Jean-Marc Balencie, 1995.

18 Bulletin d'information du Haut-Commissariat aux Réfugiés de l'ONU, « Ouganda : hausse du nombre d'arrivants sud-soudanais fuyant les combats », 26/07/2016 : <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/57986b99a/ouganda-hausse-nombre-darrivants-sud-soudanais-fuyant-combats.html>. À la période où le conflit était le plus intense en 2014, l'Ouganda aurait accueilli entre 11 000 et 12 000 réfugiés sud-soudanais. Aujourd'hui, le plus grand camp ayant été installé au nord du pays aurait une capacité d'accueil initiale de 100 000 places.

19 Rapport conjoint du *Frontier Economics*, Centre d'étude pour la paix et le développement (Soudan du Sud) et Centre pour la résolution des Conflits (Ouganda), « Soudan du Sud : le coût de la guerre », janvier 2015, p.17.

20 Parlement ougandais, « Uganda, South Sudan agree on border security », <http://www.parliament.go.ug/index.php/about-parliament/parliamentary-news/453-uganda-south-sudan-agree-on-border-security>

21 International alert, « Trading with neighbors. Understanding Uganda-South Sudan business community trade relations », octobre 2014, p. 5-7, http://www.internationalalert.org/sites/default/files/Uganda_UgandaSouthSudanTradeRelations_EN_2014.pdf. Voir également le tableau 1 Uganda's import and export trade value 2010-2012, p 20.

échanges entre les deux pays : manque d'accès aux services de change en raison d'une drastique politique monétaire d'austérité menée par Juba, pénalisant le développement des affaires ougandaises au Soudan du Sud; multiplication des taxes aux différents points de passage et système de double taxation; insolvabilité des partenaires économiques sud-soudanais dans les zones les plus affectées par les conflits (Bor, Malakal, la ville de Yei ainsi que Juba) en sont quelques exemples²². Afin de ne plus être confrontés à ces entraves au commerce et aux échanges, tant l'Ouganda que le Soudan du Sud ont pour intérêt commun de voir la paix s'installer durablement. C'est la condition majeure pour que ce dernier puisse se développer, car tout reste à faire sur le plan économique.

L'outil militaire ougandais

Le soutien apporté par l'Ouganda au gouvernement sud-soudanais s'est poursuivi dans une intervention militaire. Celle-ci a pu se réaliser rapidement en raison des capacités militaires ougandaises - l'armée ougandaise est décrite à la fois comme un « monstre domestiqué²³ », « un instrument de contrôle intérieur et de positionnement régional²⁴ ». Avant la prise du pouvoir de Museveni, l'armée jouait déjà un rôle politique majeur en Ouganda. Principalement organisée sous Milton Obote, celui-ci fonde des écoles de formation et modernise son équipement (aviation notamment). Durant la même période, les services de sécurité civil et militaire se structurent et leur poids ne cesse de prendre de l'ampleur sur la scène politique ougandaise. Les coopérations sont alors principalement soviétiques, tchécoslovaques et israéliennes. L'ascension d'Iidi Amin commence à cette époque et voit son aboutissement en 1971. L'armée devient l'instrument du pouvoir et intervient dans les sphères politiques et économiques. La terreur sévit durant 8 années, et lorsqu'Iidi Amin quitte le pouvoir en 1979 il laisse derrière lui une armée battue par les rebelles ougandais appuyés par l'armée tanzanienne. La période qui s'ouvre alors ne modifiera pas profondément le « factionnalisme militaire²⁵ ». Coup d'état, violence armée, insécurité rythment le quotidien en Ouganda.

À la tête de la *National Resistance Army* (NRA), Yoweri Museveni prend le pouvoir en janvier 1986. Cette armée constituée d'intellectuels et de paysans, qui a mis en déroute l'armée nationale du président Tito Okello, est arrivée au pouvoir par un coup d'état six mois plus tôt. Sandrine Perrot l'analyse comme une institution « rigide et hiérarchisée », comme une armée disciplinée dont les membres sont « formés et professionnalisés et soumis aux contrôles des civils »²⁶. L'économie de l'Ouganda est alors exsangue, aucun service public ne fonctionne. Pour relancer le pays, Museveni va s'appuyer sur l'armée pour combattre les groupes armés restant organisés en Ouganda et pour assurer la défense du territoire. Entre 1986 et 1998, l'armée ougandaise intègre petit à petit une partie des anciens combattants qui continuaient la lutte pour former un effectif de l'ordre de 70 000 hommes en 1998, le budget de la Défense étant alors compris entre 35 et 50 % des ressources de l'État²⁷. Les cadres militaires restent très présents dans les sphères politiques et représentent un soutien essentiel de Museveni qui parvient à les maintenir sous contrôle en tant que chef de l'État et chef des armées. C'est d'ailleurs le président ougandais qui débute l'institutionnalisation et la professionnalisation des *Uganda People's Defense Forces* (UPDF)²⁸, à partir d'une conception très claire du rôle dévolu aux forces armées, à savoir : « *The need to have a strong well-trained, well-led, equipped and disciplined military*

22 Ibid « Section 4 Impact of South Sudan civil conflict on Uganda and South Sudanese traders », p29-32.

23 « L'armée en Ouganda : un monstre domestiqué », Sandrine Perrot, 1997.

24 « Les armées ougandaises : un instrument de contrôle intérieur et de positionnement régional », J.J. Patry, 2014, p. 1.

25 Perrot, 1997, op. cit., p. 8.

26 Perrot, 1997, op. cit., p. 8.

27 Perrot, op. cit., 1997, p. 8.

28 Les missions sont identifiées dans la Constitution (1995) et les textes relatifs aux forces armées.

*capable of supporting other state institutions*²⁹ ». Si les UPDF ont maîtrisé des rebellions militaires résiduelles³⁰, elles se sont heurtées sans véritables succès à la *Lord's Resistance Army*. Ce mouvement initialement limité en Ouganda à la région Acholi (nord du pays) s'est progressivement étendu au Sud du Soudan (actuel Soudan du Sud) où il pouvait bénéficier de soutiens logistiques, financiers et militaires du régime de Khartoum. Comme Gérard Prunier le souligne « les relations entre l'Ouganda et le Soudan ont toujours été marquées par des ingérences permanentes et réciproques³¹ ».

Les contraintes imposées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont contraint Museveni à réduire ses forces armées, alors même que les UPDF étaient confrontées à des menaces croissantes en termes de sécurité intérieure. Les forces armées ougandaises sont aujourd'hui estimées à 45 000 hommes (UPDF), 10 000 hommes de forces de réserve et 1 800 d'unités paramilitaires³². Le budget de la défense estimé à 1.45 % du PIB pour 2015 est relativement stable depuis 2013 - les dépenses militaires en dollars constants sont de 362 millions de dollars (*Military Balance* 2016). La valeur opérationnelle est d'un très bon niveau pour les forces terrestres. En revanche, les moyens de l'armée de l'air sont trop peu conséquents pour effectuer des missions d'attaque au sol efficaces et précises³³.

Blindés	239 (T54-55/T72/T90)
VCI ¹	230 (PT76/Ferret/BMP2)
Artillerie	333 pièces (Mortiers, LRM, M-30 122 mm)
Défense aérienne	Canons et sol-air

La capacité de projection de l'UPDF est significative³⁴. Principalement déployée en Somalie depuis 2007, elle forme le plus gros contingent de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) avec 6 223 hommes³⁵, même si l'Ouganda a annoncé son intention de retirer ses troupes de cette mission d'ici la fin 2017. Les soldats effectuant les détachements en Somalie souffrent d'un retard de paiement de solde de plus de quatre mois³⁶. Sandrine Perrot faisait déjà remarquer en 1999 que l'armée ougandaise avait offert pendant longtemps « l'image d'un corps professionnel, discipliné et bien organisé. La pacification relative du pays après vingt ans de guerre civile semblait indiquer que la force armée avait enfin été domestiquée. Mais la poursuite des violences dans le Nord et, surtout, la guerre menée au Congo révèlent que l'UPDF « connaît aujourd'hui des tendances à la criminalisation sous la coupe d'officiers affairistes devenus de véritables entrepreneurs de l'insécurité³⁷ ».

29 « *Militaries and Security Provisioning in Africa – An appreciation of Kenya, Uganda and Rwanda* », Chris Katumanga Musambayi, novembre 2013, p. 13.

30 West Nile Bank Front (WNFB), Allied Democratic Front (ADF).

31 Prunier Gérard, conférence en mai 2016 à Addis-Abeba, « Le Soudan du Sud ».

32 *Military Balance* 2016.

33 L'armée de terre (Commandée par le fils du président, le brigadier General Muhoozi Kainerugaba) est centrée sur cinq divisions d'infanterie légère, une brigade blindée, une brigade de forces spéciales. Une brigade d'artillerie et deux bataillons de défense aérienne complètent les forces terrestres. Les forces aériennes sont articulées autour d'une quinzaine de chasseurs d'attaque (SU30 et Mig 21). Quelques avions de transport et hélicoptères leur donnent une capacité modeste de logistique.

34 L'Ouganda participe aussi aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Il déploie, au 31 juillet 2016, 581 hommes (41 policiers, 6 experts militaires et 534 hommes de troupe) et participe aux missions de l'ONU en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Soudan du Sud et en Somalie.

35 Les détachements ont été assez régulièrement entachés par des affaires de corruption Cf. Rapports du groupe de l'embargo sur la Somalie. En 2013, le président Museveni avait rappelé 24 officiers de l'UPDF dont le général Michael Ondoga déployés en Somalie. Ils étaient accusés de vente de nourriture destinée aux soldats. Plus récemment, neuf soldats ougandais de l'AMISOM ont été condamnés, le lundi 15 août 2016, à des peines allant d'une année à trois ans de prison pour mauvaise conduite, voir www.rfi.fr du 18 août 2016. Ils ont été reconnus coupables d'avoir volé puis revendu des stocks d'essence appartenant à l'Amisom.

36 Interview (Union africaine) en mai 2016.

37 « *Entrepreneurs de l'insécurité – La face cachée de l'armée ougandaise* », Sandrine Perrot, 1999.

En conclusion, comme le faisait remarquer Clara Gandin, « *Si l'armée ougandaise semble aujourd'hui soumise au pouvoir politique, il nous paraît raisonnable d'affirmer qu'elle est avant tout sous le contrôle d'un homme et d'un régime dont elle assure le maintien au pouvoir. Malgré son apparente professionnalisation et le renforcement certain de ses capacités militaires, l'UPDF ne semble pas à ce jour constituer une menace pour Museveni. Au moyen d'une stratégie de redistribution d'avantages économiques et de positions politiques, ce dernier est parvenu à s'assurer la loyauté d'officiers capables d'imposer le respect de ses ordres au reste des effectifs dans les moments où les revendications des soldats auraient pu, comme dans d'autres pays, et comme par le passé, déboucher sur la formation de factions voire de groupes rebelles*³⁸ ».

En décembre 2013, un conflit interne d'origine politique plonge le Soudan du Sud voisin dans un conflit armé, aux conséquences désastreuses pour l'Etat récemment indépendant. Le conflit prend officiellement fin en août 2015 lorsque les deux camps adverses (Riek Machar, le leader du mouvement rebelle du SPLM/A (IO), et le président sud-soudanais, Salva Kiir) signent l'Accord de Résolution du Conflit au Soudan du Sud (ARCSS). Cependant, les combats se poursuivent dans certains États, notamment celui de l'Equatoria Central, relativement épargnés jusque-là. Après de multiples reports, le Gouvernement d'union nationale (TGoNU) est formé fin avril 2016. Le pays est alors dirigé, jusqu'à la mi-juillet, par Salva Kiir (président), Riek Machar (premier vice-président) et James Wani Iga (vice-président), comme cela avait été convenu dans l'accord de paix de 2005. Mais rapidement, le Soudan du Sud replonge dans une grave crise politique et sécuritaire lorsque la guerre explose à Juba, poussant Riak Machar à fuir le pays. Une fois encore, l'Ouganda vient prêter mains fortes au président sud-soudanais.

2 Les interventions ougandaises au Soudan du Sud entre décembre 2013 et août 2016

La première intervention au Soudan du Sud

Suite au déclenchement de la crise politique et du conflit armé qui s'en est suivi en décembre 2013, c'est officiellement pour des raisons humanitaires³⁹ que le président ougandais a ordonné le déploiement de ses troupes, à Juba dès les premiers jours des combats entre l'armée loyale à S. Kiir et les « rebelles » de R. Machar. Beaucoup s'accordent à dire que cette décision de déployer l'armée ougandaise au Soudan du Sud relève d'une initiative unilatérale de Museveni⁴⁰, alors que ce dernier a toujours déclaré n'avoir fait que répondre à la demande de son homologue et « ami » S. Kiir ; et d'ajouter qu'il en avait l'obligation⁴¹. L'intervention ne sera autorisée qu'*a posteriori* un mois plus tard par le Parlement ougandais (l'intervention suscitant des protestations au sein des députés de l'opposition⁴²). Un accord sur le statut des forces ougandaises présentes au Soudan du Sud a été signé à Juba entre les gouvernements sud-soudanais et ougandais le 10 janvier 2014, lequel définit (succinctement) le cadre juridique et les modalités de la présence de l'UPDF au Soudan du Sud⁴³.

38 Clara Gandin, « L'articulation entre politique et militaire au sein du régime de Museveni 1986-2013 », Mémoire de Science Politique, Sciences Po Paris, 2013.

39 IRIN News, « Doutes sur l'intervention militaire ougandaise au Soudan du Sud, 17/01/2014, <http://www.irinnews.org/fr/report/99502/doutes-sur-l%E2%80%99intervention-militaire-ougandaise-au-soudan-du-sud>.

40 Tribune publiée par l'organisation de défense des droits de l'Homme au Soudan du Sud, parue le 20/12/2013, « Don't let Uganda's president Museveni destroy South Sudan », <http://www.sudantribune.com/spip.php?article49388>.

41 Ministère de la défense ougandais, Media center, voir « Tarehe sita february 2014 issue », p. 4.

42 Voice Africa, « L'ardeur de Museveni à aider Kiir suscite des inquiétudes », 09/01/2014 : <http://www.voafrique.com/a/lardeur-de-museveni-a-aider-kiir-suscite-des-inquietudes/1826655.html>

43 Status of forces agreement : http://www.sudantribune.com/IMG/pdf/status_of_forces_agreement-2.pdf.

Côté ougandais, cette intervention a été présentée et perçue comme le moyen d'éviter des massacres ethniques, voire un génocide, le pouvoir se servant en l'espèce du précédent rwandais pour légitimer son action au Soudan du Sud. Plus largement, selon le Ministère de la défense ougandais, l'UPDF y poursuivait principalement quatre objectifs : « Assurer la sécurité régionale, protéger les échanges commerciaux, sauver les ougandais bloqués dans le pays et sauvegarder le constitutionnalisme »⁴⁴. En d'autres termes s'assurer que le régime de S. Kiir tienne bon⁴⁵. La mission a été confiée au Brigadier-Général Muhanga Kayanja qui dirigeait la Force d'intervention. Dès mars 2014, l'UPDF avait permis le rapatriement d'environ 970 ougandais par les airs et 490 000 par voie terrestre et contribué à « faciliter l'évacuation de 95 ougandais de Bor en raison des risques encourus ». Suite au premier accord de paix signé le 24 janvier 2014 entre le gouvernement sud-soudanais et le SPLM/A-IO, un corridor humanitaire est par ailleurs ouvert à différents endroits du pays et les États du sud du Soudan du Sud sont ravitaillés depuis le Kenya et l'Ouganda⁴⁶. L'armée ougandaise assure également la sécurité de la liaison routière entre Juba et la ville frontalière de Nimule ainsi que celle entre Juba et Bor - ville alors reprise par l'UPDF⁴⁷. En avril 2014, selon le ministère de la défense ougandais, grâce à cette intervention, les entrepreneurs et hommes d'affaires ougandais avaient pu reprendre leurs activités une fois la ville libérée et sécurisée⁴⁸. Depuis, la capitale de l'État du Jonglei est restée relativement calme.



Source : Geopolitis2

Il est difficile de déterminer les effectifs exacts des contingents de l'UPDF présents au Soudan du Sud depuis décembre 2013 (estimés entre 1 500 et 5 000 soldats selon les différentes sources⁴⁹), ainsi que la stratégie ougandaise sur le long terme. Selon Riek Machar, en combinant les moyens militaires de l'UPDF et de la SPLA loyale à S. Kiir, ce dernier aurait bénéficié à la mi-janvier 2014 de six hélicoptères de combats ougandais, de dizaines

44 Ministère de la Défense ougandais, Media center, voir « Tarehe sita february 2014 issue », p. 4, dernièrement mis à jour le 10/11/2015.

45 L'opération est déclenchée en dehors du droit international car ce dernier n'autorise pas un pays tiers à s'ingérer dans les affaires d'un État souverain. Seul un déploiement dans le cadre d'une mission régionale (dirigée par IGAD) ou internationale (ONU) encadrée par une résolution de l'UA/ONU aurait été légale.

46 *Implementation modalities in support of the Agreement on cessation of hostilities between the GRSS and the SPLM/A IO (point 14)*, signé le 24/02/2014 sous l'égide de l'IGAD.

47 Ministère de la défense ougandais, Media center, voir « Tarehe sita March 2014 », p. 43.

48 Idem, voir l'édition de mai 2014, p. 8.

49 IRIN News, « Regional interests at stake in the South Sudan crisis », 19/03/2014, <http://www.irinnews.org/report/99802/regional-interests-stake-south-sudan-crisis>.

de chars de combats et d'autres armes lourdes qui furent utilisés dans l'État du Central Equatoria, notamment sur la liaison Juba-Bor⁵⁰. Museveni a d'ailleurs reconnu que son armée avait aidé l'armée gouvernementale sud-soudanaise à reprendre la ville de Jemeza (à 90 km de Juba)⁵¹. L'UPDF avait, en plus du volet humanitaire, pour mandat de sécuriser l'aéroport de Juba, le palais présidentiel ainsi que toute infrastructure-clé de la capitale. Elle devait également assurer la protection des sites pétroliers notamment dans l'État de l'Unity⁵². Pendant toute la durée du conflit, les troupes de l'UPDF semblent être restées dans leurs zones de déploiement initiales, à savoir Juba, Bor, Malakal, et plus largement dans les États du Jonglei et de l'Unity⁵³. Il a été rapporté de source officielle militaire ougandaise que l'UPDF avait participé à des frappes aériennes, bien que le gouvernement (ougandais) l'ait publiquement démenti⁵⁴. Il est probable que ce soit grâce à la supériorité militaire ougandaise que la SPLA ait réussi à tenir les villes stratégiques du pays.

Suite à la signature de l'ARCSS fin août 2015, l'UPDF se retire (officiellement) du Soudan du Sud entre le 27 septembre et le 10 octobre, à la demande de Salva Kiir⁵⁵. L'ARCSS impose en effet le retrait de toutes les forces étrangères dans les 45 jours suivant la signature de l'accord de paix, à l'exception de l'État du Western Equatoria⁵⁶.

Intervention et évacuation de ressortissants

Tout au long du conflit, Museveni va être à la fois « juge et partie ». Partie au conflit en envoyant l'UPDF apporter son soutien à la SPLA pour combattre les rebelles et les milices ralliées à Machar. Et en même temps il va se présenter comme « médiateur » pendant les processus de paix, conscient que la voie militaire n'est pas une solution suffisante pour résoudre la crise et que seules les options politique et diplomatique permettraient d'obtenir un accord de paix entre S.Kiir et R.Machar. Le président ougandais ne rappellera pas pour autant la totalité de ses troupes, qui resteront plus ou moins où elles s'étaient déployées⁵⁷. Un jeu de dupe qui sape notamment tout effort de médiation de l'IGAD pour obtenir un accord de paix durable.

Le marché de l'armement (licite et illicite) entre le Soudan du Sud et l'Ouganda est également révélateur des liens étroits entre les deux États. Bien que Juba ait acquis sur le marché conventionnel d'anciens modèles d'armes légères auprès de l'Ukraine (en 2014)

50 Sudan Tribune, « Museveni admits Uganda military involvement in S. Sudan conflict », 16/01/2014, <http://www.sudantribune.com/spip.php?article49582>

51 Discours du président ougandais, Y. Museveni, prononcé le 15/01/2014 lors de l'assemblée des chefs d'États de la région des Grands Lacs (Angola), p. 7, http://www.sudantribune.com/IMG/pdf/full_text_of_ugandan_president_museveni_s_speech.pdf

52 IRIN news : « Des intérêts régionaux en jeu dans la crise au Soudan du Sud », 19/03/2014.

53 Comparaison faite des différents rapports du Secrétaire général de l'ONU sur le Soudan du Sud : Rapport S/2014/537 (25/07/2014) (p5) ; S/2014/708 (30/09/2014) (p6) ; S/2014/821 (18/11/2014) point III, section B (p 6-7) ; S/2015/296 (29/04/2015), p. 5, État du Jonglei ; S/2015/118 (17/02/2015) où le 3/02/2015 « le GRSS et le gouvernement ougandais ont signé accord prorogeant la présence militaire ougandaise de quatre mois supplémentaires », p. 6.

54 Reuters, « Update 2 -South Sudan says recaptures oil-producing state from rebels », 10/01/2014, <http://in.reuters.com/article/southsudan-unrest-idINL6N0KK2FM20140110>.

55 Sudan Tribune, « South Sudan president writes to Uganda president over troops withdrawal », publié le 23/09/2015 et « South Sudan sets date for withdrawal of Ugandan forces », publié le 22/09/2015.

56 ARCSS, Chap. II « Permanent ceasefire and transitional security arrangements », section I « Permanent Ceasefire » §1.5, p 20. Seule exception pour l'État du Western Equatoria, régit par un accord passé avec le Gouvernement sud-soudanais avant la crise déclenchée en décembre 2013. Or, c'est dans cet État que l'ICR-LRA est notamment opérationnelle, et que c'est à ce titre que l'UPDF était déjà déployée au Western Equatoria pour combattre les éléments de la LRA et qu'elle a pu s'y maintenir après la signature de l'ARCSS. (Voir <http://www.voanews.com/content/south-sudan-uganda-updf-troops-withdraw-jonglei/3017102.html>)

57 ICG, « South Sudan: Keeping faith with the IGAD Peace process », op. cit., p. 7.

et autres pays membres de l'ex Pacte de Varsovie⁵⁸, des armes lourdes ont été achetées de manière illégale à l'Ouganda afin de contrer l'embargo sur l'importation d'armement imposé par l'Union européenne⁵⁹. Ainsi, il a été établi que l'Ouganda avait acheté quatre hélicoptères d'attaques de type Mi-24 à la société ukrainienne Motor Sitch en 2014. Ces appareils n'auraient jamais été vus en Ouganda, ils n'auraient fait qu'y transiter pour être réexpédiés au Soudan du Sud⁶⁰. Il y aurait eu un accord tacite conclu entre hauts responsables sud-soudanais et ougandais selon lequel « *l'Ouganda serait l'intermédiaire pour la fourniture d'armes et de munitions au Gouvernement Sud-soudanais (...), soit en prélevant sur ses propres stocks, soit en achetant des armes qu'il transfère ensuite au Soudan du Sud (...). L'achat des hélicoptères d'attaques s'inscrivait dans le cadre d'un accord de ce type* »⁶¹. A court de devises, le Soudan du Sud a été contraint de financer ces acquisitions par la prévente de pétrole (provision sur des barils non encore produits), voire le « troc » de pétrole brut.

L'Ouganda a refusé de répondre à la lettre d'information envoyée par le Groupe d'Experts pour le Soudan du Sud quant à son implication dans la fourniture d'armement à Juba⁶². Selon le groupe d'experts, le gouvernement du Soudan du Sud a poursuivi sa course à l'armement (tout comme le SPLA/IO) en dépit de la signature de l'ARCSS comme l'a rappelé le Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) qui a toutefois estimé que cela ne constituait pas une violation des mesures de sanctions qu'il avait posées en mars 2015. Le CSNU a cependant « *noté que ces actes compromettent la mise en œuvre de l'ARCSS* » car l'acquisition d'armement a pour conséquence *a fortiori* d'entraîner des violations du cessez-le-feu⁶³. Il semblerait que le Canada ait lui aussi livré des armes lourdes au SPLA (175 blindés servant au transport de troupes) durant trois périodes successives en 2014 (aux pics les plus élevés du conflit), la dernière fois en septembre, juste deux mois avant l'imposition de sanctions adoptées par le gouvernement canadien⁶⁴. Les premiers éléments du dernier rapport du groupe sur l'embargo⁶⁵ soulignent donc le réarmement de Salva Kiir qui aurait également reçu deux chasseurs à réaction et des camions de munitions d'armes légères. Quant aux troupes de l'opposition, une livraison moins importante de matériel de guerre leur aurait été livrée.

À la lumière de ces différents éléments, il apparaît aujourd'hui que le *modus operandi* ougandais orchestré pendant la guerre civile se répète. Suite aux affrontements entre la SPLA et la SPLA-IO qui se sont produits à Juba entre les 7 et 11 juillet dernier, l'Ouganda a envoyé plus de 2 000 militaires de l'UPDF pour évacuer, via un couloir sécurisé, ses ressortissants et les rapatrier de l'autre côté de la frontière. Pour se faire, plus de 200 véhicules lourdement armés ainsi que des chars de combats ont été utilisés par l'armée ougandaise. L'opération

58 Rapport final du Groupe d'Experts sur le Soudan du Sud, publié 22/01/2016, section IV, « Acquisition d'armement, A – Par le gouvernement », point 69, (p30) : http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2016/70

59 Action extérieure de l'UE : Fact sheet – The EU and South Sudan », 10/07/2014 : http://eeas.europa.eu/statements/docs/2014/140514_04_en.pdf . L'embargo a été maintenu lors du Conseil européen du 18 juillet dernier : <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/07/18-fac-south-sudan/>

60 Rapport final du Groupe d'Experts sur le Soudan du Sud (*op cit*), point 31 (p. 75 à 77).

61 *Idem*, point 80.

62 *Idem*, point 82.

63 Résolution 2290 (2016) adoptée par le CSNU le 31/25/2016 : [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2290\(2016\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2290(2016)), p.3. Le CSNU a demandé au Groupe d'Experts de poursuivre son travail sur la collecte d'informations en la matière (*Idem*, paragraphe 12.c.).

64 *Radio Canada* : « Des blindés canadiens dans la guerre au Soudan du Sud », 10/08/2016. Cette livraison aurait été effectuée par la société canadienne Streit Group, via sa filiale basée aux Emirats arabes unis. Le gouvernement canadien se dédouane donc de sa responsabilité en invoquant le fait que la loi canadienne ne concerne que les ventes d'armes et fabrication d'équipement militaire réalisées par des sociétés basées au Canada. Elle ne concerne pas les entreprises canadiennes qui fabriquent ces biens à l'étranger.

65 Non disponible à ce jour sur le site des Nations Unies. Octobre 2016.

a débuté le 14 juillet, soit trois jours après la signature d'un cessez-le-feu entre S. Kiir et R. Machar⁶⁶. Plus de 2 000 Ougandais ont été évacués pendant cette seule journée. Selon le ministre ougandais des affaires étrangères, Henry Okello, c'est pour des raisons « *humanitaires* (que nous sommes là) *pas pour nous battre* »⁶⁷. L'opération qui a pour nom de code « Okoa Wanaich » a été confiée à la 4^{ème} Division, sous les ordres du Brigadier Général Muhanga Kayanja (dont le Quartier général a été établi à Nisitu, au Soudan du Sud). Elle a officiellement pris fin le 18 Juillet dernier selon le ministère de la Défense ougandais. Un autre quartier général aurait été mis en place à Bibia côté ougandais pour accueillir les personnes évacuées. Plus de 40 000 personnes ont ainsi été rapatriées *in fine*⁶⁸.

Des témoins sud-soudanais mais aussi des officiers de la SPLA-IO ont affirmé fin mai 2016 avoir vu d'importants convois transportant plusieurs centaines de militaires ougandais passer la frontière sud-soudanaise et se positionner dans les localités proches de la frontière à Parjok payam (Comté de Magui) dans l'État de l'Eastern Equatoria au nord-est de Juba et à Paluar payam dans le nouvel État de Yei (Central Equatoria) au sud de la capitale sud-soudanaise.



La raison invoquée par des officiers de l'UPDF est la nécessité de traquer les combattants de l'opposition ougandaise qui utiliseraient ces zones comme bases arrière pour s'y entraîner⁶⁹. Cependant, comme expliqué précédemment, la seule région où l'UPDF a été autorisée à rester après août 2015 est le Western Equatoria pour combattre la LRA via l'ICR-LRA⁷⁰. Notons enfin que l'Ouganda a annoncé début 2016 qu'il avait l'intention de

66 Jeune Afrique, « Soudan du Sud : Salva Kiir et Riek Machar ordonnent un cessez-le-feu immédiat », 11/07/2016 <http://www.jeuneafrique.com/340817/politique/soudan-sud-president-salva-kiir-ordonne-cessez-feu-immediat/>

67 Africanews, « Des ougandais évacués de Juba », <http://fr.africanews.com/2016/07/16/des-ougandais-evacues-de-juba/> (16/07/2016)

68 Portail du Ministère de la Défense de l'Ouganda, « Sum up pf the South Sudan Evacuation Mission », posté le 5/08/2016, <http://portal.defence.go.ug:10039/wps/portal/mod-home/MOD-latest-news>

69 Sudan Tribune, Uganda troops accused of redeploying back into South Sudan », publié le 30/05/2016, <http://www.sudantribune.com/spip.php?article59126>.

70 ARCSS, « Permanent ceasefire and transitional security arrangements », chap. II, section 1 Permanent ceasefire, §1.5, p 20.

se retirer de cette opération⁷¹, plus de dix mois après s'être retiré du Soudan du Sud, où il avait été déployé en violant la souveraineté et l'intégrité territoriale de son voisin sud-soudanais.

CONCLUSION

S. Kiir et Y. Museveni se sont rencontrés à Entebbe (Ouganda – 23 juillet 2016) où le président ougandais a réussi à convaincre son homologue d'accepter l'idée de négocier l'envoi d'une force régionale de protection sous mandat de l'UA au Soudan du Sud⁷². S. Kiir est ensuite revenu sur son « engagement » et n'a cessé de renouveler sa plus ferme intention de s'opposer à toute intervention étrangère sur son territoire, estimant qu'il y avait déjà assez de casques bleus via la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), mais acceptant finalement un tel déploiement. Le CSNU a voté le 12 août dernier une résolution autorisant l'envoi d'une Force de Protection Régionale sous mandat de la MINUSS, en détaillant clairement son mandat⁷³, dont la sécurisation de la capitale, la protection de l'aéroport et de toutes les installations clés. Cette Force sera composée d'au maximum 4 000 soldats, envoyés principalement par les États membres de la région⁷⁴ (à savoir Éthiopie, Rwanda et Kenya), le Conseil de sécurité demandant le déploiement au plus vite de cette Force⁷⁵. L'Ouganda a refusé d'y prendre part, officiellement pour ne pas être accusé d'ingérence⁷⁶.

En définitive le pouvoir ougandais tente par tous les moyens de s'affirmer comme puissance régionale. A cette fin, il s'appuie sur la crise sud-soudanaise et sur un président très controversé, Salva Kiir. Ce dernier a fait preuve de son incapacité à tenir son armée et par conséquent à assurer la sécurité de son pays, malgré les moyens budgétaires significatifs du ministère de la Défense sud-soudanais⁷⁷.

Salva Kiir est par ailleurs contraint de s'incliner une fois de plus devant les demandes onusiennes, les exigences régionales et les pressions des États voisins - particulièrement l'Éthiopie, l'Ouganda et le Soudan – si bien que sa marge de manœuvre est aujourd'hui très faible. En 2016, le bilan du Soudan du Sud sur les plans politique, économique et militaire est désastreux. Une longue guerre civile, un *Comprehensive Peace Agreement* de six ans (2005-2011) et cinq années d'indépendance n'auront en fait servi à rien. La mise en place de la Force de Protection Régionale risque fort d'être un nouvel échec tant sa mission semble complexe dans un environnement où Salva Kiir comme Rieck Machar ne

71 Bulletin trimestriel de l'Union Africaine et de la Corne de l'Afrique (p.12) *op cit*. Toutefois, dans une communication du 30 mai 2016, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA s'est déclaré préoccupé par cette décision du gouvernement ougandais, p. 18.

72 *Sudan Tribune* « Uganda president advises S. Sudan to accept deployment of regional forces », 24/07/2016 <http://www.sudantribune.com/spip.php?article59714>.

73 Résolution 2304 (2016), adoptée le 12/08/2016 : [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2304\(2016\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2304(2016)) (respectivement § 8 et §10).

74 *Idem*, §14.

75 *Idem*. À noter cependant, que l'IGAD et l'UA avaient appelé à la création d'une telle force, voire notamment le Communiqué issu du second sommet extraordinaire de l'IGAD-Plus du 5/08/2016 (§11), http://igad.int/attachments/1408_AGREED%20FINAL%20COMMUNIQUE%20-%20IGAD%20Plus%20on%20South%20Sudan%20in%20Addis.pdf ainsi que le Communiqué des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'IGAD daté du 16/07/2016 (§9).

76 *Le Monde*, « L'Ouganda ne participera pas à la force régionale au Soudan du Sud », 12/08/2016, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/08/12/l-ouganda-ne-participera-pas-a-la-force-regionale-au-soudan-du-sud_4982095_3212.html. Par ailleurs, le Soudan a annoncé le 11 août qu'il n'y participerait pas. Donc seuls le Kenya, le Rwanda et l'Éthiopie devraient y contribuer.

77 *Global Fire Power*, « Current military capacities and available firepower for 2016 detailed », http://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.asp?country_id=south-sudan.

cherchent que le pouvoir⁷⁸. Quant à la population sud-soudanaise, elle n'a pour l'instant pas tiré les fruits d'une indépendance chèrement acquise.

(Footnotes)

1 Véhicule de combat de l'infanterie.

⁷⁸ « Key Questions for South Sudan's New Protection Force », Paul D. Williams, <https://theglobalobservatory.org/2016/09/south-sudan-regional-protection-force-kiir-unmiss/>, September 12, 2016.